# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 26 AOUT.

## ADRESSE
### DU
### Comité Central d'Etat
### AU
### PARTI DÉMOCRATE DE LA LOUISIANE

Aux électeurs démocrates et conservateurs de la Louisiane :

En vue de la Convention qui est appelée à la Nouvelle-Orléans le second lundi de septembre prochain, et des grands intérêts engagés dans l'élection de novembre, le Comité Central Démocrate d'Etat croit de son devoir d'exposer au peuple la condition politique de l'Etat, et de faire un énergique appel à tous les vrais conservateurs pour qu'ils aident à délivrer l'Etat des mains des hommes corrompus qui l'ont gouverné depuis 1867.

Le moment est favorable, l'avenir est plein de promesses. Nous n'avons qu'à nous unir, à nous organiser et à marcher à la victoire. Depuis l'Est, nous nous donne l'exemple. Au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, les folies et les crimes du parti radical ont tellement irrité chez les populations le sentiment du danger, mêlé les cœurs aimées d'un esprit de justice rétributive envers ceux qui bâtissent métier et marchandise de leur loyauté et trahi leur mandat. La malhonnêteté et l'incapacité ont contrôlé et perverti les affaires nationales au point que ces expressions sont devenues synonimes de parti républicain. L'Oregon a répondu au Connecticut et New-York a déclaré par une victoire de plus de 80,000 voix de majorité, non pas que le radicalisme doit être mais qu'il est trop tard.

Bien que notre intention ne soit pas de nous appesantir sur les sujets de politique nationale, il peut être utile de noter les symptômes indubitables de mécontentement manifestés dans chaque section contre l'administration fédérale actuelle. Pour le peuple des Etats-Unis, centralisation est synonime de despotisme, et les faits depuis cette direction par le Congrès ont, à juste titre, alarmé le pays tout entier. Sans aucun respect pour les droits des gouvernés, des Etats qui été subjugués, la représentation au Congrès a été faite la vénale des majorités écrasantes à des dégénérées; et, comme pour mettre le comble à toutes ces actes d'infamie et d'usurpation, le Congrès a porté ses mains sacrilèges jusque sur la Cour Suprême. Sous la domination du parti radical, la vénalité et la corruption sont devenues respectables et le pillage systématique du trésor national est devenu une profession honorable; les impôts ont été accrus terriblement dans l'intérêt d'un odieux système d'espionage adopté pour la perception; des monopoles écrasants qui été créés pour opprimer le peuple; et, sous le fallacieux prétexte de faveurs, les emplois du gouvernement national sont vendus au plus offrant, et distribués quotidiennement à un système éhonté de mépris.

Si ces vices et d'autres semblables d'un parti corrompu ont amené les populations d'autres Etats à rechercher les dangers qui menacent de renglouvir, pourra-t-on douter que le peuple de la Louisiane dont toute semblable aux Etats qui ont arraché leur gouvernement d'Etat pendant les trois longues années du pouvoir radical, abus qui, s'il continuent, menacent de chasser le travail et le capital de l'Etat et de semer la ruine dans chaque foyer?

Quelque contestera pas que notre dernière Législature ne fût une honte pour la civilisation et la liberté civile. Elle a foulé aux pieds toutes les vertus qui sont l'appanage des gens honorables et elle a fait un serment d'épreuve et que ne frappe pas le quatorzième amendement. Un Congrès radical a déclaré que les élus qui ne peuvent prêter le serment en dont la nomination n'a pas été votée, ne siégeront pas dans ce corps. Nous ne devons pas perdre de vue à discuter la sagesse ou la validité de ces actes du Congrès; l'expérience nous apprend qu'il faut être des hommes qui ne sont pas frappés par la loi. Ce qu'il faut, c'est la Louisiane; c'est la responsabilité.

Si des hommes capables et honnêtes occupent les places de confiance, si nous avons des législateurs expérimentés et fidèles, il n'existe pas d'obstacles au bonheur et à la prospérité de l'Etat. Nous avons d'une incomparable fertilité et nous possédons des grands avantages naturels. Soyons fidèles à notre mission, et les bienfaits matériels dont nous jouirons seront aussi grands que nos pertes ont été déplorables.

La base de la représentation, telle que l'a revue et fixée le comité, est d'un délégué pour chaque trente cents, et un pour chaque fraction au-dessus de cent-cinquante votes donnés à la première élection générale. Chaque paroisse a droit à au moins un représentant. La règle s'applique à chaque nouvelle paroisse.

Les journaux qui favorisent le but que se propose cette adresse sont priés de reproduire ce qui précède.

J. H. HATCH,
Président du Comité central démocrate de l'Etat

THOMAS STEEL, secrétaire.

## Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 20 août 1870.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10 HEURES A. M., ET DE 2 A 7 HEURES P. M.

Les personnes réclamant les lettres ci-dessous sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
Arias Frias Ramon
Amade Bernard
Arthme Pierre
Aldrabel Peter
Aude Alfalde T
Arata Tommaso
Alberti Lorenzo
Artigue Louis
Abdry Victor

B
Barbot F H
Batalle Jacques
Barns
Baudet Pierre
Bertucci Giuseppe
Bertin A
Bevier E L
Bernard Marie Mlle
Bergeron Charles
Berger-Dabas Mathieu
Birta S Baltazar
Bordenave Félix
Bonnet Marie Mme
Bonhomme Paul
Bulatour Thomas
Bat's Abraham
Bazanac Joseph

C
Castelnone J Segasse
Claverie François
Carrau Pierre
Chapuit Jules
Carrère Pierre
Calderaro Agostino
Cortes Octavio
Cortes Alexis
Cornella C J

D
Damnon Mathurin
Ignifons Antoine
Dati Hipolite
Degueury Charles
Delaville L E Mme
Delcona Antoine
Debonne Paul
Delavalade F P
De Massar St. Ramon
De Simone Onofrio
Diaz Manuel
Drouet Alexandre
Drouet Ph.
Dominique & Co
Dubief mécanicien
Dufour Clarion
Ducatel J
Dugoy Edgar
Duperte J
Dumail Jean Marie
Devaux S

E
Estève Louis Mme

F
Faures Victor
Faur Leon
Fabre Jean
Ferrare François
Perrat Pierre
Fugigh Calomie

G
Gamne S
Hamelbau E G
Gautier A
Gajac A Mme
Grima Edgar
Guysel H
Gonzalez Nemos
Gonzalez C Domingo

H
Harney Edgar —
Huguency Antoinette

J
Janin Ambroise
Jumel capitaine

L
Lagumina Honore
Lafosse Julien Mme
Lamoter Ferdinand
Lallande J B
Lilas M Sesorne
Lamoson Maurice
Landon H
Latour Octave
Levy J M
Le Bodic chaudronnier
Leclerdi Barnée
Lorquet Pierre Mme
Lopez Arthur
Lilier Antoine

M
Marion Jean
Matero Ramon
Martino Salvatore
Mangano Pietro
Marola Agostino
Matinez Lucia
Maurey Lucien
Magendie Célestin
Maccari Vincenzo
Mazzei Gustavo
Mérian R Mme
Molan Victorin
Meunier, selier
Mistral Jean Jacques
Michon J P
Montvignon Pierre
Molina Emilio
Molinar A D

N
Naquin Mme

O
Olivieri Vincenzo

P
Paturel Mme
Palmieri Angelo
Prats Vicente
Perrin Manuel
Peyrille
Pérez Aug
Picone Antonino
Philippe Emile
Perrard Jules Mme
Pile & Murray
Pujol Cupiani

R
Raphael Leon
Rignon Marco
Ribes Bertrand
Ripoll Francisco
Roussau Aimée Mlle
Rosa Roman
Rosini Giuseppe
Rostand Charles

S
Sattino A
Sabatier Eugène
Sampoinin Pierre
Sadie Tragnan
Silin H Lopez
Sorra Manuel
Soinat Emile Mme

T
Traper Eugène
Tichar architecte
Tournade Gustave
Torre C Abdano
Tajacac Auguste

U

V
Vedrenne Adalbert
Verdighiani Giovanni
Vidal V
Viler Hypolite

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

## CONSULAT DE FRANCE.

Avis Important—Août 1870.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les ressortissants dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs ayant-droit ou connaissances sont priés d'en donner avis au Chancelier :

B
Bernard (le docteur).
Bertrand Cha Victor.
Bonneville.
Bourrier Jn Baptiste.
Breaux (les époux).
Bernard Antoine.

C
Chonez Nicolas et Jean (les frères).
Caussal Jean Marie.

L
Lanjannedre Rhetore.
Lebland Adolphe.
Martin Nicolas.
Martin Amédée.
Munsch Georges.
Martin Jean.

O
Olivury (Mme) née Marlinchung.

P
Pirot Nicolas.
Sonparis Pierre.
Scout Gandens.
Simonin Louis.
Stan Auguste.
Secret Norbert.

T
Thiebaut Christian.

V
Vinsenneau (les frères).
Ventinger Antoine.

Y
Ydoux Louis.

Z

La Chancellerie du Consulat de France, size rue St-Louis No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches et exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.


## TABACS.

## FABRIQUE DE TABAC
A LA VAPEUR.

## J. P. SARRAZIN,

Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti.

(Successeur de feu J. Poydras, ancienne Théophilanthropie.)

Importateur de Plug et de tous les arrêtés de Cuba.

L'ancienne réputation de la maison de la Veuve Poydras est plus complète qui en poison en Amérique, comme dans la Nouvelle-Orléans, convertissent :

Plug, Cavendish, Navy, Bottes à allumettes,
Fine cut, Cigares,
Tuyaux en bois de cerisier, de noyer, etc.
Pipes en terre, terre cuite, etc.

TABACS A FUMER:
Bon, Bonsoir and Sandy Gamblers, Game Cock, Dandelion, Club.

Maryland, Virginia, Tennessee, Kentucky, Virginia, Virginia, Virginia